

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 16 décembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 28

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 10 décembre 2024 s'est réuni le Lundi 16 décembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, FIGUES Fatima, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, HAY Florence,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude.

J.19

Acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie

Dans le cadre de la politique de revitalisation du cœur de ville engagée par la municipalité, la commune de Marmande souhaite soutenir toutes les activités économiques et culturelles pour rendre le centre-ville attractif et dynamique.

Suite à la proposition de la société SARL RESDIS domiciliée Avenue F MITTERRAND, 47200 MARMANDE représentée par sa gérante Madame Nathalie DESTIEU, qui a proposé de céder à la commune une licence IV lui appartenant.

En effet, suite à la cessation d'activité du débit de boisson situé sur la commune de Marmande, lieudit « la pelle » hameau de Coussan 47200 MARMANDE, la commune de Marmande a fait une proposition d'acquisition de cette licence IV.

La commune souhaite favoriser une acquisition locale qui ne lèse pas l'initiative entrepreneuriale sur le territoire.

Le montant proposé est de 15 000 €.

Afin de finaliser cette acquisition, la commune de Marmande souhaite confier la rédaction de l'acte notarié/ transfert de la licence IV, et la régularisation de tous les documents nécessaires à cet effet à Maître Franck DUPOUY, avocat au barreau de Bordeaux, associé de la SELARL 3DAVOCATS sis 2 place des Droits de l'homme, 47200 MARMANDE.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Approuve** l'acquisition de la licence de 4eme catégorie appartenant à la SARL RESDIS sis avenue F Mitterrand, 47200 MARMANDE, précédemment exploité à Marmande, lieudit « la pelle » hameau de Coussan, 47200 MARMANDE au prix de vente de 15 000 € net vendeur
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer et effectuer toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette licence et accomplir les démarches et formalités nécessaires
- Désigne** Maître Franck DUPOUY, avocat au barreau de Bordeaux, associé de la SELARL 3DAVOCATS sis 2 place des droits de l'homme, 47200 MARMANDE, pour la rédaction de l'acte d'acquisition, transfert de la licence IV, et régulariser tous les actes nécessaires à cet effet,
- Précise** que la dépense est prévue au Budget Principal 2024- article2051

Votants : 28 - Abstention : 00 - Exprimés : 28
Contre : 00 Pour : 28 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 décembre 2024

La secrétaire de séance
Françoise VERDIER



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 19.12.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 19.12.2024

La Secrétaire de séance
Françoise VERDIER



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

